

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2010

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles
Sainte-Gertrude et Saint-Paul tenue à l'école Saint-Paul le
vingt mai deux mille dix à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Stéphanie Carignan
Caroline Demers
Karine Grondin
Julie Landry
Claudyne Maurice
Anne Pratte

M. Michel Morin

ABSENCE

M^{mes} Line Brousseau
Bianca Domingue
Josée Larouche
Isabelle Vachon

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE,
SALUTATIONS ET
PRÉSENCES**

En l'absence de la présidente, M^{me} Claudyne Maurice préside
l'assemblée.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0495-10 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Anne Pratte,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit
et est adopté avec les modifications apportées.
QUE la présidente soit et est autorisée à
modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 21 AVRIL 2010

CE-0496-10
Karine Grondin,

IL EST RÉSOLU sur proposition de
QUE le procès-verbal du 21 avril 2010
soit adopté avec les modifications apportées.

ADOPTÉE.

INFORMATION ET CORRESPONDANCE

Aucune.

ASPECTS GÉNÉRAUX

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Pas de représentant.

CONSULTATION SUR LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU C.E. (ART. 43)

Il est résolu par M^{me} Karine Grondin que le statu quo soit maintenu : deux parents de Sainte-Gertrude et deux parents de Preissac.

SERVICES ÉDUCATIFS

FRAIS FACTURÉS AUX PARENTS

Matériel didactique pour Sainte-Gertrude :

Préscolaire : environ 90 \$ incluant le 45 \$ du dîner
1^{re}-2^e années : environ 106 \$ incluant le 45 \$ du dîner
3^e-4^e années : environ 118 \$ incluant le 45 \$ du dîner
5^e-6^e années : environ 95 \$ incluant le 45 \$ du dîner

Matériel didactique pour Preissac :

1^{ère} année : environ 106 \$ incluant le 45 \$ du dîner

2^e année : environ 107 \$ incluant le 45 \$ du dîner

3^e-4^e années : environ 113 \$ incluant le 45 \$ du dîner

5^e-6^e années : environ 107 \$ incluant le 45 \$ du dîner

Pour les fournitures scolaires, les frais ne sont pas comptabilisés. Nous avons calculé environ 60 \$.

Il est proposé par M^{me} Karine Grondin d'accepter la proposition des frais facturés aux parents.

**LES
PROFESSIONNELS
ET LE PERSONNEL
DE SOUTIEN
RÈGLEMENT SUR LA
PROCÉDURE
D'EXAMEN DES
PLAINTES DE LA
CSH
AUTRES**

M^{me} Stéphanie Carignan indique que les services resteront sensiblement les mêmes. Concernant le personnel de soutien (TES), ce sera une priorité lorsque le budget sera connu.

M^{me} Stéphanie Carignan présente l'organigramme sur la présentation de plaintes.

**SORTIES DE FIN
D'ANNÉE**

26 ou 27 mai : Olympiades pour les 2 écoles (3^e cycle)

1^{er} juin : Visite de la Calypso pour les élèves de 6^e année

1^{er} juin : Visite à la Maison de la culture (maternelle et 5^e année de Preissac)

9 juin : Grand défi à l'aréna d'Amos (2^e cycle)

17 juin : Génies en herbe pour le 3^e cycle (les deux écoles)

18 juin : Grand rassemblement des deux écoles à Preissac (activité médiévale)

21 juin : Visite du Centre de télécommunication d'Hydro-Québec à Rouyn-Noranda et sortie de quilles (école Preissac)

22 juin : Dîner de l'OPP à Sainte-Gertrude

23 juin : Fête organisée par l'OPP à Preissac (jeux gonflables)

23 juin : Visite à Saint-Marc-de-Figuery pour l'école Sainte-Gertrude (miellerie et bergerie)

Ne pas oublier que le 23 juin l'école se termine une heure plus tôt.

Il est proposé par M^{me} Anne Pratte que les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

PRISE DE PHOTOS

Remis à la prochaine rencontre.

Il est suggéré par M^{me} Pratte d'alterner entre les photographes professionnels (une année M^{me} Belzile et l'autre année M. Larouche). Pour l'année scolaire 2010-2011, ce sera M^{me} Karine Belzile.

AUTRES SUJETS

M^{me} Stéphanie Carignan présente la grille-matières.

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre au lieu le 16 juin 2010 à 18 heures au restaurant Joccivano d'Amos.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CE-0497-10 IL EST RÉSOLU sur proposition de M^{me} Caroline Demers,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 57.

, présidente

, secrétaire